



Photo: Alain Désjéts

Santé et bien-être



Médias



Photo: Alain Désjéts

Environnement et consommation



Orientation et
entrepreneuriat



Vivre-ensemble et citoyenneté

Chapitre

3

Domaines généraux de formation

Chapitre 3

Domaines généraux de formation



Lieux de convergence favorisant
l'intégration des apprentissages
de même que la cohérence
et la complémentarité des
interventions éducatives

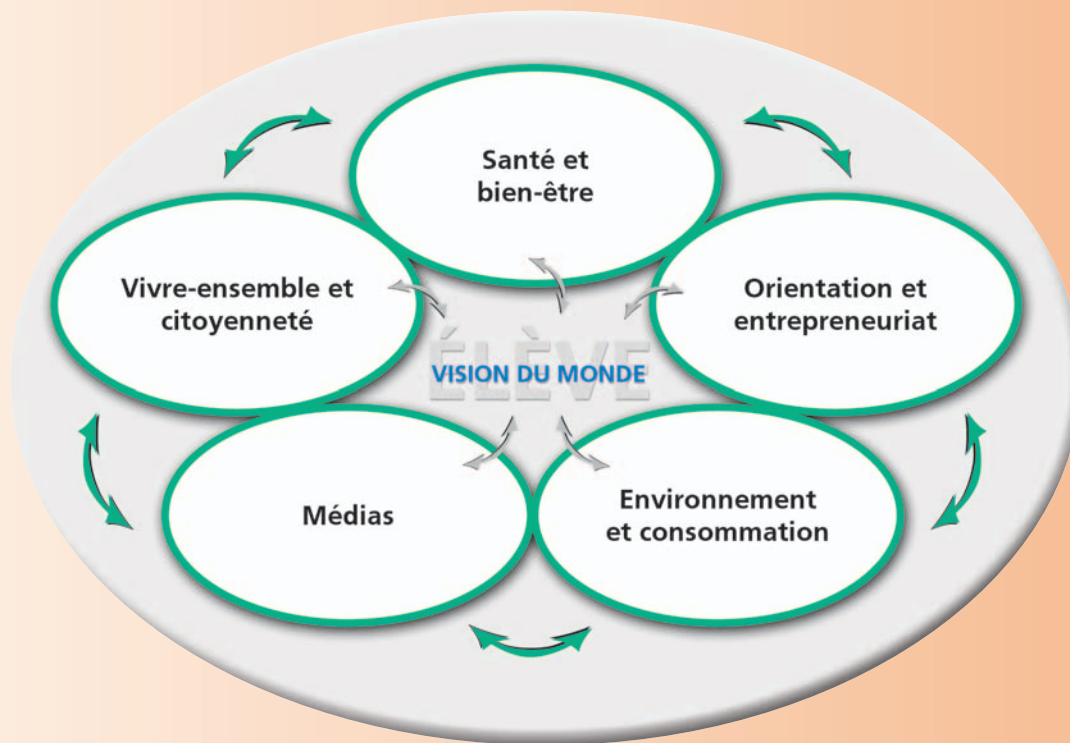
Le Programme de formation de l'école québécoise présente, sous l'appellation « domaines généraux de formation », un ensemble de grandes questions que les jeunes doivent affronter. Ils rapprochent les savoirs disciplinaires des préoccupations quotidiennes de l'élève et lui donnent plus de prise sur la réalité. Le Programme de formation retient cinq domaines qui recouvrent diverses facettes des intérêts ou des besoins de l'élève et qui répondent à des attentes sociales importantes en matière d'éducation : Santé et bien-être; Orientation et entrepreneuriat; Environnement et consommation; Médias; Vivre ensemble et citoyenneté.

Les problématiques dont ils sont porteurs échappent aux frontières disciplinaires. Ils agissent comme de véritables lieux de convergence favorisant l'intégration des apprentissages. Ils servent de points d'ancrage au développement des compétences transversales et des compétences disciplinaires, sans pour autant constituer de simples contextes d'apprentissage. Ils doivent se développer par et à travers les autres apprentissages tout en leur permettant de s'inscrire dans des problématiques proches de la vie. Ils servent de support à la continuité des interventions éducatives tout au long de la scolarité de base, de l'éducation préscolaire à la fin de l'enseignement secondaire, et leurs visées débordent largement le cadre de la classe.

Des questions aussi importantes que les choix d'habitudes de vie, la distance critique face à la consommation et aux médias, la capacité de se donner et de vivre des projets, pour n'en nommer que quelques-unes, ne peuvent en effet être traitées dans un cadre et un temps spécifiquement réservés à cette fin. La construction de réponses à ces questions s'articule autour de la maîtrise progressive des compétences disciplinaires et transversales et elle exige une action concertée des divers intervenants de l'école et de la communauté. Ainsi, les domaines généraux de formation constituent, de concert avec les compétences transversales, une toile de fond favorisant la cohérence et la complémentarité des interventions éducatives de chacun des services de l'école : service de l'enseignement, services particuliers, services complémentaires, services de garde.

Chacun de ces domaines comporte une *intention éducative* destinée à orienter les interventions de l'enseignant et celles de tous les autres acteurs scolaires. Il comporte en outre un certain nombre d'*axes de développement* faisant référence à des objets, des stratégies ou des questions qui le caractérisent. Ces axes peuvent servir de points de départ à des situations d'apprentissage intellectuellement stimulantes. Les domaines agissent aussi comme lieux de transfert où s'exercent les compétences disciplinaires et transversales.

Schéma 3
Domaines généraux de formation



Être à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Être en bonne santé, c'est réunir les conditions physiques et psychologiques nécessaires à la satisfaction de ses besoins et à la réalisation de ses projets. C'est aussi être à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité. L'école a un rôle important à jouer à cet égard, notamment en ce qui a trait à la compréhension des enjeux liés à la santé et au bien-être et à l'adoption de saines habitudes de vie. Elle doit assurer aux élèves un environnement sécuritaire et favorable à leur épanouissement personnel et affectif et mettre à profit toutes les occasions de bouger. Cette responsabilité débord largement le cadre des seules interventions propres au programme d'éducation physique et à la santé; elle requiert une action concertée de l'ensemble du personnel, en collaboration avec les parents, les professionnels de la santé, les responsables de l'aménagement des milieux de vie et tout autre intervenant du milieu scolaire ou communautaire.

On sera attentif à développer chez l'enfant d'âge *préscolaire* le sens de la prévention et de la sécurité en l'aidant à repérer certains risques ou facteurs de risque pour sa santé et en le sensibilisant à l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. On veillera aussi à lui fournir de nombreuses occasions de découvrir les principales caractéristiques de sa personnalité, de reconnaître et d'exprimer ses goûts, ses émotions et ses sentiments.

Au *primaire*, l'accent portera davantage sur la conscience de soi, sur l'expression de ses besoins et de ses émotions et sur les conséquences de ses choix personnels et de ses

attitudes pour sa santé et sa sécurité physique et affective. À la *préadolescence*, l'élève aura particulièrement besoin qu'on l'aide à faire le partage entre les influences positives et celles qui sont nuisibles à sa santé et à son bien-être.

INTENTION ÉDUCATIVE

Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Conscience de soi et de ses besoins fondamentaux** : besoins physiques, besoin de sécurité, besoin d'acceptation et d'épanouissement comme garçon ou fille, besoin d'actualisation de soi.
- **Conscience des conséquences sur sa santé et son bien-être de ses choix personnels** : alimentation, activité physique, sexualité, hygiène et sécurité, gestion du stress et des émotions.
- **Mode de vie actif et conduite sécuritaire** : activités physiques intégrées en classe, à l'école, dans la famille et dans d'autres milieux; conduite sécuritaire en toute circonstance.

ORIENTATION ET ENTREPRENEURIAT

Bien que son mandat déborde largement la seule préparation des jeunes à faire leur entrée dans le monde du travail, l'école ne peut se soustraire à cet objectif rendu d'autant plus exigeant et complexe que les besoins ne cessent d'évoluer au rythme des changements de plus en plus nombreux et rapides qu'entraîne le développement économique et social. Elle doit donc outiller adéquatement les élèves afin qu'ils puissent faire les choix qui s'imposeront à eux tout au long de leur vie en matière d'orientation professionnelle. Elle doit aussi contribuer à l'éclosion des qualités personnelles nécessaires à une pleine actualisation du potentiel de chacun. En tête de liste figurent la créativité, la confiance en soi, la ténacité et l'audace, qui caractérisent les entrepreneurs, mais il ne faut pas négliger non plus des qualités telles que la connaissance de soi, de ses intérêts et de ses aptitudes, la capacité de se situer face aux multiples avenues qu'offre le monde du travail et le sentiment de sa propre responsabilité à l'égard de ses succès, de ses échecs et de son avenir professionnel.

Rêver et avoir des projets est source de plaisir et de croissance pour tout être humain et l'enfant n'échappe pas à cette règle. Il n'hésite pas à s'engager dans tout type de



projets, lorsque ceux-ci lui tiennent à cœur : projets personnels, projets de cheminement scolaire et professionnel, projets d'avenir. Les projets personnels se situent dans une perspective de réalisation de soi. Les projets scolaires se réalisent dans un contexte de développement des connaissances et des compétences liées aux apprentissages scolaires, alors que les projets professionnels font référence à la capacité de choisir un domaine de formation ou un secteur de travail qui favorisera une insertion réussie dans la société. Enfin, les projets d'avenir font appel aux forces et aux talents de l'individu et l'aident à découvrir tout son potentiel.

À l'éducation préscolaire, c'est essentiellement par le jeu que l'on encourage l'enfant à s'engager dans la réalisation d'un projet et à goûter la satisfaction de le mener à bien en puisant dans ses propres ressources. Par ses jeux, ses échanges et ses expériences, il découvre aussi divers métiers et professions.

Au primaire, l'élève apprend à mieux connaître ses goûts, ses intérêts et ses forces en même temps que divers aspects du monde scolaire et professionnel. Il s'exerce à imaginer et à entreprendre des projets et à faire les choix qui s'imposent pour les réaliser. Il se renseigne sur les professions, les entreprises et les métiers présents dans son milieu. Cet exercice l'amène à reconnaître les liens qui existent entre ses intérêts, ses aptitudes, les disciplines scolaires, les professions et les métiers qui l'intéressent.

INTENTION ÉDUCATIVE

Offrir à l'élève des situations éducatives lui permettant d'entreprendre et de mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société.



AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Conscience de soi, de son potentiel et de ses modes d'actualisation** : connaissance de ses talents, de ses qualités, de ses intérêts et de ses aspirations personnelles et professionnelles; sens du travail scolaire, goût du défi et sentiment de responsabilité face à ses succès et à ses échecs; connaissance des ressources du milieu scolaire, des voies d'apprentissage et de leurs exigences ainsi que des enjeux liés à la réussite dans les disciplines scolaires.
- **Appropriation des stratégies liées à un projet** : conscience des liens entre connaissance de soi et projets d'avenir; visualisation de soi dans différents rôles; projets d'avenir en rapport avec ses intérêts et ses aptitudes; stratégies associées aux diverses facettes de la réalisation d'un projet (information, prise de décision, planification et réalisation).
- **Connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions** : nature et exigences des rôles liés aux responsabilités familiales ou communautaires; professions, métiers et modes de vie en rapport avec les disciplines scolaires ou avec son milieu immédiat; produits, biens et services associés à ces métiers et professions; lieux de travail (usines, commerces et entreprises de la région); fonctions principales et conditions d'exercice d'un emploi; exigences de la conciliation des responsabilités professionnelles, familiales et sociales; exigences du monde du travail en comparaison avec celles du métier d'élève.

Construire un environnement viable dans une perspective de développement durable.



ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION

L'essor de la science et de la technologie, la multiplication des biens de consommation et la croissance exponentielle des moyens d'information et de communication transforment en profondeur notre environnement physique et social, aussi bien que nos habitudes de vie et notre regard sur le monde. Plus que jamais, il importe d'adopter une distance critique à l'égard des sollicitations qui appellent à la consommation de biens et de services de tous ordres, incluant les médias, et d'en mesurer l'impact sur l'environnement, sur les rapports sociaux et sur son propre bien-être physique et psychique.

Dans le domaine de l'**environnement**, l'école doit éveiller chez l'enfant la capacité de voir, d'apprécier et de comprendre les divers éléments qui composent son milieu de vie. Il sera amené à s'interroger sur leurs caractéristiques et à découvrir graduellement la complexité et la fragilité de l'écosystème. Il découvrira aussi les relations d'interdépendance qui existent entre l'homme et son environnement et pourra établir des liens entre la satisfaction de ses besoins et l'utilisation des ressources de son milieu. Il en viendra ainsi à évaluer les conséquences des actions humaines sur l'environnement, y compris les siennes propres.

La **consommation** de biens et de services fait désormais partie du mode de vie des enfants et joue un rôle important dans le modelage de leurs comportements. Elle exerce une influence directe sur la santé et le bien-être de chacun, sur les relations interpersonnelles et sur l'environnement. Il importe donc de développer chez l'élève les connaissances et les attitudes requises pour lui permettre d'agir en consommateur averti et de faire une utilisation

responsable de biens et de services dans un esprit de partage équitable des richesses.

L'enfant d'âge *préscolaire* s'ouvre au monde et aux influences extérieures en même temps que sa personnalité s'affirme. Il apprend à percevoir son environnement immédiat comme extérieur à lui et à se situer face à ses divers éléments. Il découvre la nature par ses sens. Il prend conscience de ses besoins et sait faire valoir ses goûts et ses préférences. Il est graduellement amené à mieux comprendre certains problèmes relatifs à son environnement immédiat et à se préoccuper, en participant à des projets à sa mesure, de trouver des moyens pour améliorer son milieu de vie. Il en arrive aussi à percevoir l'influence qu'exerce sur lui la publicité ou la pression de ses pairs, et à mieux faire le partage entre ses besoins réels et ses désirs.

La démarche amorcée à l'éducation préscolaire se poursuit et s'enrichit tout au long de l'enseignement *primaire* à mesure que se développent les connaissances de l'élève sur les éléments constitutifs de son environnement, que s'éveille sa curiosité et que s'affine sa capacité de porter un regard critique sur lui-même, sur les événements et sur la société. Il approfondit sa connaissance des divers éléments de son milieu et s'approprie le sens des termes patrimoine, écosystème et biosphère. Il en arrive à exprimer sa perception de l'environnement et apprend à évaluer les conséquences des actions humaines sur son milieu local et régional. Il se situe à la fois comme partie intégrante et comme agent de transformation de son environnement et comprend qu'il a un rôle de protection, de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources à assumer.



Cette prise de conscience va de pair avec celle de son rôle de consommateur. Il découvre que la consommation n'est jamais un geste isolé et il perçoit ses liens avec la vie sociale et économique. En observant ses réactions à l'égard d'un nouveau produit, il peut constater l'influence positive ou négative qu'exercent les membres de sa famille, ses pairs ou les médias sur ses habitudes de consommation. Il découvre aussi qu'il doit payer les biens qu'il convoite et il s'approprie progressivement des stratégies de consommation rationnelle. Enfin, il perçoit de plus en plus la nécessité de partager équitablement les richesses.

INTENTION ÉDUCATIVE

Amener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de l'exploitation de l'environnement, du développement technologique et des biens de consommation.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

– **Présence à son milieu :** sensibilité à l'environnement naturel et humain; compréhension de certaines caractéristiques et de phénomènes de son milieu; représentation spatiale (orientation, localisation, tracé, plan, etc.); identification des liens entre les éléments propres à un milieu local ou régional, à une saison; reconnaissance de l'interdépendance entre l'environnement et l'activité humaine.

- **Construction d'un environnement viable dans une perspective de développement durable :** lien entre la satisfaction des besoins des membres d'une collectivité et le territoire sur lequel ils évoluent; utilisation rationnelle des ressources en fonction des besoins de tous les êtres vivants; habitudes et attitudes visant la protection, la conservation et l'amélioration de l'environnement (actions personnelles et collectives de récupération, de recyclage et de réutilisation); incidences de la science et de la technologie et questionnement sur les usages qui en sont faits; respect du patrimoine.
- **Stratégies de consommation et d'utilisation responsable de biens et de services :** distinction entre désirs et besoins; sources d'influence liées à la consommation (médias, famille, amis, groupes, etc.); étapes d'une stratégie de consommation efficace (établir les objectifs, recueillir de l'information, déterminer ses dépenses et les équilibrer en fonction de son budget).
- **Conscience des aspects sociaux, économiques et éthiques du monde de la consommation :** interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations; provenance des divers produits consommés; conséquences de la mondialisation sur les cultures, les modes de vie et la répartition de la richesse; conditions de travail des producteurs de biens et de services et moyens de les améliorer; choix de consommation dans le respect de la qualité de vie personnelle et collective.

MÉDIAS

Nombreux, omniprésents et divers, les médias occupent une large place dans la vie quotidienne des enfants. La presse, les livres, les audiocassettes, les vidéos, les émissions de radio et de télévision, les jeux multimédias, Internet, la musique, etc., constituent une dimension importante de leur univers culturel et leur donnent accès à un monde de connaissances et d'impressions qui demandent à être canalisées. Ils contribuent aussi au développement de leur personnalité et influencent leurs choix de valeurs. Soucieuse de former des citoyens libres, autonomes et responsables, l'école doit donc entraîner les élèves à prendre une distance critique à l'égard des médias, à percevoir l'influence qu'ils exercent sur eux et à faire la distinction entre les situations virtuelles et les situations réelles.

À l'éducation *préscolaire*, l'enfant est fasciné par le monde des médias, qui sont pour lui une source de plaisir et de découverte. Ses conversations, ses jeux symboliques, ses réalisations démontrent sa fascination à l'égard des personnages vedettes des logiciels qu'il utilise et des films ou des émissions télévisées qu'il regarde. Il prend peu à peu du recul face aux productions médiatiques et peut exprimer ses peurs, ses joies et ses découvertes relatives à ce monde fictif.

Encore émerveillé et fasciné par les productions médiatiques qui s'offrent à lui, l'élève du *primaire* est davantage capable de réfléchir sur elles. Il apprend à mesurer le temps qu'il leur consacre et à le comparer au temps qu'il réserve à ses autres activités. Il peut distinguer les

différents types de médias, discuter de la teneur des messages véhiculés et des fins poursuivies par chacun d'entre eux. Il explore les éléments du langage médiatique et il prend conscience de l'effet qu'ils produisent sur lui. Il peut ainsi créer une distance critique entre la situation virtuelle, présentée notamment par les jeux vidéo, et la situation réelle. Il apprend à juger de leur place et de leur rôle dans sa vie et dans la société et il prend conscience de leur influence sur ses valeurs personnelles. Il s'entraîne ainsi à rester en contact avec la réalité et développe son jugement critique, éthique et esthétique.

Les médias sont également des sources de connaissances et l'école montre à l'élève comment les utiliser pour s'informer et pour communiquer. Il apprend à déterminer clairement ses besoins de documentation, à consulter divers médias, à vérifier l'exactitude des faits et la crédibilité de ses sources et à organiser l'information recueillie. Il apprend aussi à transmettre des messages médiatiques, à expérimenter différents éléments du langage médiatique et à sélectionner la technique appropriée pour obtenir l'effet souhaité. Enfin, il se sensibilise au respect des droits individuels et collectifs autant dans sa consommation que dans sa production.



INTENTION ÉDUCATIVE

Développer chez l'élève un sens critique et éthique à l'égard des médias et lui donner des occasions de produire des documents médiatiques en respectant les droits individuels et collectifs.

Une distance critique
nécessaire à la formation
d'un citoyen libre,
autonome et responsable



AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Conscience de la place et de l'influence des médias dans sa vie quotidienne et dans la société** : fonctions des médias (information, divertissement, promotion, influence, propagande); habitudes de fréquentation et repères pour la consommation des médias; influence positive ou négative des messages médiatiques sur sa vision du monde et sur son environnement quotidien.
- **Appréciation des représentations médiatiques de la réalité** : éléments du langage médiatique (son, image, mouvement, message); comparaison entre les faits et les opinions; reconnaissance des messages sexistes, stéréotypés ou violents; écart entre la réalité et sa représentation virtuelle ou fictive; qualités esthétiques des productions médiatiques; relations entre des productions issues de différentes techniques et formes d'expression esthétiques et artistiques.
- **Appropriation du matériel et des codes de communication médiatique** : procédure de production, de construction et de diffusion de produits médiatiques; utilisation de techniques, de technologies et de langages divers.
- **Connaissance et respect des droits et responsabilités individuels et collectifs relatifs aux médias** : propriété intellectuelle; liberté d'expression; vie privée et réputation.

VIVRE-ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

Communauté d'apprentissage et microcosme de la société, l'école accueille des individus de provenances sociales et culturelles diverses. Elle constitue, à ce titre, un lieu privilégié pour apprendre à respecter l'autre dans sa différence, à accueillir la pluralité, à maintenir des rapports égaux et à rejeter toute forme d'exclusion. Elle place les élèves dans des situations qui les amènent à relever quotidiennement les défis de la coopération dans un esprit d'entraide, de solidarité, d'ouverture à l'autre et de respect de soi. Elle leur permet ainsi de faire l'expérience des principes et des valeurs démocratiques sur lesquels se fonde l'égalité des droits dans notre société. Cette préparation à l'exercice de la citoyenneté s'appuie également sur des apprentissages cognitifs, notamment ceux qui sont réalisés dans le cadre des disciplines appartenant au domaine de l'univers social.

L'enfant d'âge *préscolaire* a déjà vécu des expériences de socialisation. Il doit maintenant s'adapter à un groupe d'enfants de son âge dans un milieu qui lui est peu familier. Il apprend à tenir compte de l'autre et reconnaît peu à peu l'importance des règles de vie pour assurer l'harmonie dans ses relations interpersonnelles et dans le groupe. Il commence aussi à prendre des responsabilités.

L'élève du *primaire* s'éveille de plus en plus aux exigences de la vie en collectivité et comprend l'importance d'adopter des comportements inspirés du processus démocratique. Il contribue volontiers à l'élaboration de règles de vie basées sur le principe de l'égalité des droits et il accepte de se conformer aux règles établies par les groupes auxquels il appartient. Il se familiarise avec la négociation et apprend à privilégier ce moyen dans toute

démarche de résolution de problèmes en vue d'en arriver à des compromis acceptables tant pour lui-même que pour l'ensemble du groupe. Il prend peu à peu conscience qu'il est, lui aussi, un citoyen du monde et il se sensibilise à l'importance des droits de la personne. Il s'engage dans des actions de solidarité et de paix qui l'aident à poursuivre sa quête de sens.

INTENTION ÉDUCATIVE

Permettre à l'élève de participer à la vie démocratique de l'école ou de la classe et de développer des attitudes d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques :** processus démocratique d'élaboration des règles dans la vie scolaire, municipale et nationale; acteurs de la vie démocratique (individus, représentants, groupes d'appartenance) et respect des personnes dans leur rôle; droits et responsabilités liés aux institutions démocratiques.
- **Engagement dans l'action dans un esprit de coopération et de solidarité :** principes, règles et stratégies du travail d'équipe; processus de prise de décision (consensus, compromis, etc.); établissement de rapports égaux; recours au débat et à l'argumentation; leadership; dynamique d'entraide avec les pairs; projets d'action liés au vivre-ensemble.

- **Culture de la paix :** interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations; égalité des droits et droit à la différence des individus et des groupes; conséquences négatives des stéréotypes et autres formes de discrimination et d'exclusion; lutte à la pauvreté et à l'analphabétisme; sensibilisation aux situations de coopération et d'agression; résolution pacifique des conflits; modalité d'entente ou de contrat.

Faire l'expérience des principes et des valeurs démocratiques sur lesquels se fonde l'égalité des droits dans notre société.

